



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE :

Il y aura séance extraordinaire mercredi le **17 mai 2017 à 15h** à la salle municipale de Lac-aux-Sables tel que prévu à l'article 152 du *Code Municipal*.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Trésorerie

Aucun sujet

3. Sécurité publique

Aucun sujet

4. Transport, Hygiène du milieu et Environnement

- 4.1 Adjudication de contrat travaux chemin Sainte-Marie, pont enjambant la décharge du lac-Veillette

5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire

Aucun sujet

6. Loisirs et culture, Santé et bien-être

Aucun sujet

7. Autres sujets

- 7.1 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.2 Levée de l'assemblée

DONNÉ À LAC-AUX-SABLES CE QUINZIÈME JOUR DE MAI DEUX MILLE DIX-SEPT.

Valérie Cloutier, OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière